

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 21 mars 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	Exc
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

Pour avis technique

Guillaume Brochet	P
Julie Camelot	P
Solène Carboni	P
Sandrine Delplanque	P
Rémi Gauthier	P
Thomas Millet	P
Carole Serrurot	P
Aurélie Sorel	P

Objet de la réunion

- Préparation budgétaire
- Aide aux salons
- Divers

1. Préparation budgétaire

Le bureau examine le projet de diaporama budgétaire.

Il est convenu que la présentations se fera à 2 voix comme en 2021 : les agents présentent le volet « rapport d'activité » et les élus le budget et les orientations 2022.

Comptes de gestion

Les comptes de gestion sont présentés de manière consolidée en dépenses et recettes.

Sur les dépenses de fonctionnement, il est proposé d'ajouter le coût par habitant des compétences.

Le document papier complet sera envoyé en papier.

Dans les orientations 2022, il sera indiqué que la fiscalité est maintenue compte tenu de l'inflation, de l'instabilité actuelle et des charges qui pèsent aujourd'hui sur les administrés.

Le sujet de la révision du PPRI est abordée en bureau : certains élus souhaiteraient que sa révision soit sollicitée en parallèle de la révision du PLUi.

2. Aide aux salons

Le bureau valide une aide aux salons à l'entreprise Thouret de Belmont pour sa participation au salon « Maison et objet » à hauteur de 500€.

3. Divers

Urgence Ukraine

Une initiative a été lancée pour l'accueil de réfugiés Ukrainiens. Dans un premier temps les collectivités sont prioritaires pour accueillir au sein de leurs logements. Il est proposé au bureau de dégager un budget pour aider financièrement les communes.

Un accompagnement des familles par des associations spécialisées dans l'accueil des réfugiés est prévu.

Le bureau valide le principe d'un budget de 5 000 € qui serait affecté à l'achat de matelas et d'électroménager exclusivement sur la base de 50%. Les demandes des communes seront examinées en bureau.

Modification des tarifs médiathèques

Tarifs forfaitaires pour le remboursement des ouvrages non rendus :

- Forfait romans adultes : 25€
- Forfait poches-romans jeunesse : 15€
- Forfait romans adolescents : 20€

- Forfait albums et contes jeunesse : 15€
- Forfait livres-lus : 20€
- Forfait livres-CD : 23€
- Forfait livres documentaires : 20€
- Forfait CD-audios : 15€
- Forfait DVD : 40€ au lieu de 37€
- Forfait bandes dessinées adultes : 20€,
- Forfait bandes dessinées jeunesse : 15€,
- Forfait jeux de société : 40€
- Forfait jeux vidéo : 50€

L'abonnement aux médiathèques du Val d'Amour est gratuit sur inscription pour l'ensemble des adhérents des médiathèques, quel que soit l'âge, le statut (individuel, familial ou collectif) ou le lieu d'habitation de l'utilisateur.

Le bureau valide à l'unanimité les tarifs indiqués ci-dessus. Ces tarifs sont en augmentation et font suite à l'application de la gratuité pour les inscriptions en médiathèque.

La séance est levée à 19H40.

Le Président

Etienne Rougeaux